

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

QUATRIÈME PARTIE — LA NUIT DE NOCES

X.

— C'est un homme trop intelligent, se disait-il en lui-même, pour ne pas prévoir les questions qui vont suivre, et, s'il ne s'en inquiète pas davantage, c'est qu'il a préparé tout un plan de défense, et qu'il se croit certain de dépister tous les soupçons.

On devine que le sang-froid de Robert provenait de ce motif très-suffisant qu'il n'avait rien à se reprocher et qu'il était à cent lieues de croire qu'il fut l'objet des suspicions de la justice.

Du reste, il n'était pas dans un état d'esprit à tout prévoir. Il ne faut pas oublier que, quelques instants auparavant, il allait se tuer par désespoir d'amour, croyant Jeanne à jamais perdue pour lui; qu'il était déjà mort moralement si l'on peut s'exprimer ainsi, au moment où, par une révolution aussi brusque qu'un changement à vue de scierie, Jeanne lui était apparue veuve, libre, désormais possible pour lui.

La commotion avait été si inattendue, si violente, l'avait si bien secoué dans toutes les fibres les plus intimes et les plus sensibles, que, par un phénomène facile à expliquer d'ailleurs, il avait tout oublié.

Il ne se rappelait plus qu'il avait voulu mourir. Il ne se rappelait plus la lettre écrite par lui à sa mère. Ou plutôt, bien

qu'il sût tout cela, il avait tout oublié depuis qu'il avait tenu Jeanne dans ses bras, depuis qu'il avait vu le comte de Noiville mort, depuis qu'il savait Jeanne libre!

Il vivait dans la minute présente, emporté par le tourbillon des événements. Il n'allait pas tarder à revenir à lui.

Un mot suffit à lui rendre le sentiment de la réalité.

— Où étiez-vous? lui demandait M. Didier de la Tour, quand vous avez entendu madame la comtesse?

— Où j'étais? répéta Robert tressaillant tout à coup.

— Oui, fit le juge, à qui ce tressaillement n'échappa point.

Robert devint brusquement très-pâle.

La mémoire lui revenait et, avec la mémoire, le sentiment encore un peu vague de la fausseté de sa situation et de la difficulté de répondre sans compromettre Jeanne d'Esparre, et sans avouer sa folie d'amoureux, à cette question si simple et si naturelle.

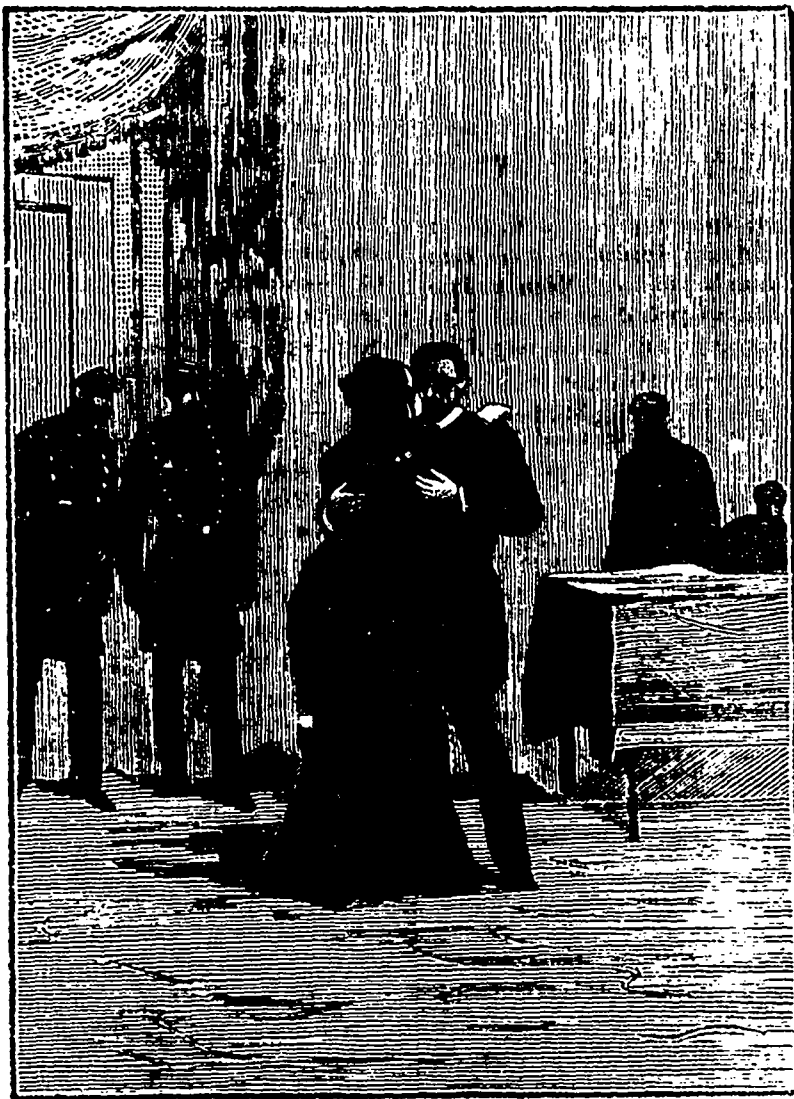
Aussi, au lieu de répondre immédiatement, resta-t-il un moment muet, cherchant dans son cerveau ébranlé ce qu'il devait dire.

Le juge et le substitut échangèrent un rapide regard d'intelligence.

— Est-ce que vous n'avez pas compris ma question, monsieur? reprit Didier de la Tour. Je vous demande où vous étiez?...

— Si fait, monsieur. Je... passais dans la rue.

— A quel endroit de la rue?



... — Pardon! grâce! — Rassure-toi, ma mère... c'est moi!

— Devant cette maison.

— C'est un bien grand bonheur que vous soyez passé là, juste, à point. Une minute plus tard, vous n'eussiez pas entendu l'appel probablement faible de madame de Noiville.

— Car, insinua doucement le juge, elle venait de refermer sa fenêtre à l'instant même, si je ne me trompe.

— Oui, la fenêtre était fermée, répondit Robert, sans réfléchir et ne voyant pas le piège où il tombait.

— Vous êtes venu souvent ici ?

— Moi... jamais !

— Comment connaissez-vous, alors, la fenêtre de la chambre de la comtesse ?

Robert resta un moment stupéfait de sa maladresse, qu'il comprenait seulement.

— Je n'ai pas dit que je la connaissais, reprit-il.

— Vous venez de déclarer qu'elle était fermée.

— Je me suis mal expliqué. J'ai voulu dire que la façade de l'hôtel était noire, j'avais pensé que les fenêtres étaient closes, surtout à pareille heure.

— Vous regardiez donc l'hôtel ?

— Mon Dieu, monsieur, comme on regarde les maisons, quand on passe. Mais je ne vois pas à quoi tendent toutes ces questions et à quel titre vous me les adressez.

— Je suis juge d'instruction, répondit sévèrement M. Didier de la Tour, et je cherche la vérité sur l'abominable crime dont la société a le devoir de poursuivre la punition. Veuillez donc me répondre et m'aider à éclaircir ce mystère.

— Je ne demande pas mieux, et je suis prêt à vous faire connaître le résultat de mes observations et de celles de mon confrère, le docteur Bonnardau.

— Nous y viendrons tout à l'heure. Je répète ma question. Comment vous trouviez-vous rue de l'Université à pareille heure ? Ce n'est pourtant pas votre quartier !

— Je rentrais chez moi.

— Est-ce que vous avez des malades dans cette rue ?

— Un malade, oui, c'est cela, fit Robert avec empressement. Je sortais de chez lui.

— Comment s'appelle ce malade et quelle est son adresse ? demanda froidement monsieur Didier de la Tour.

Robert resta interdit. Il ne s'attendait pas au tour que cette interrogation. Cela le troublait, l'étonnait et l'irritait à la fois ; mais il n'osait montrer cette irritation, cherchant avant tout à reconquérir la présence d'esprit qui lui faisait défaut.

— Eh bien ? demanda encore le magistrat instructeur.

— Je n'en sais rien.

— C'est impossible !

— On était venu me chercher.

— Jusque dans la rue Lafayette ! Il faut avouer que ce n'était pas un malade pressé, ajouta M. Didier de la Tour, sans se départir de son ton froidement poli.

Robert ne répondit rien. Ses mensonges lui paraissaient stupides à lui-même et le faisaient rougir. Quo n'eût-il pas donné pour avoir à lui cinq minutes de recueillement, afin d'analyser la situation et de savoir ce qu'il devait faire. D'autre part l'allure du juge d'instruction lui semblait singulière et l'irritait. Ce fut ce dernier sentiment qui l'emporta.

— Monsieur, lui dit Robert d'un ton ferme, je persiste à ne rien comprendre à la nature de vos questions. Il s'agit d'une seule chose, c'est de savoir qui a frappé le comte de Noiville et comment il a été frappé. Quant à la cause pour laquelle je me

trouvais, à pareille heure, dans la rue de l'Université, elle ne regarde personne et n'étant point un accusé, mais un simple témoin, je n'ai rien à vous répondre à cet égard.

— Vous croyez ? Ainsi vous refusez d'expliquer votre présence sur le lieu du crime ?

— Absolument, du moins, pour l'instant. Je passais, j'ai entendu des cris, j'ai sonné, je suis entré et j'ai fait les premières constatations médicales. Voilà la seule chose dont j'aie à rendre compte et sur laquelle je parlerai. J'ai le droit de me promener dans les rues de Paris, à l'heure qu'il me convient, je suppose ?

M. Didier de la Tour l'écoutait, sans que son visage manifestât la moindre émotion. Seulement, quand le docteur Dauray eut terminé sa réponse, le juge se retourna vers le secrétaire, comme pour s'assurer qu'il avait bien transcrit les paroles du témoin. Puis il revint à Robert.

— Passons donc à vos constatations médicales, poursuivit-il lentement, puisque vous refusez de justifier de l'emploi de votre temps, jusqu'à l'heure du crime. Quand vous êtes arrivé près du corps, le comte était mort ?

— Oui, monsieur.

— À combien de temps remontait la mort ?

— À dix minutes environ, je suppose.

— Combien s'était-il écoulé de temps entre l'appel de la comtesse et votre arrivée ?

— À peine cinq minutes. Le temps de réveiller le concierge, de me faire ouvrir, de traverser la cour, de monter un étage !

— Alors, suivant vous, la comtesse n'aurait appelé au secours que cinq minutes après l'accomplissement de l'assassinat ?

— C'est mon avis.

— Très bien ! Vous avez immédiatement constaté la nature et la direction des blessures ?

— Très sommairement. Le comte de Noiville étant mort et la justice étant prévenue, je n'avais guère qu'à attendre.

— Vous venez d'en faire une étude plus approfondie, en compagnie du docteur Bonnardau. Que pensez-vous à ce sujet ?

— Pour moi, il n'y a pas de doute, et c'est d'ailleurs l'avis du docteur Bonnardau, consignés dans le rapport qu'il prépare et que nous signerons tous les deux : les coups ont été portés par un homme vigoureux et habile.

— Comment, " habile ? "

— J'entends par là que la direction des blessures annonce que la main qui les a faites savait parfaitement où il faut frapper pour tuer et réduire au silence en même temps.

— C'est à dire pour ôter à la victime la possibilité de crier ?

— C'est cela même !

— Cette observation est fort importante ! remarqua le juge d'instruction en lançant un regard de côté au substitut.

— En effet ! murmura celui-ci. C'est ainsi par exemple, que frapperait quelqu'un ayant des connaissances en anatomie ?

— À coup sûr ! répliqua Robert. Quant aux blessures qui sont au nombre de deux : l'une entre les deux épaules, l'autre à la gorge, elles ont été faites, non par un poignard, mais par un couteau coupant d'un seul côté et à virole. La forme des blessures le raconte, et nous avons relevé la trace de la virole empreinte encore sur la chair du cadavre.

En entendant cette description, le juge et le substitut, tressaillirent.

— Voilà qui est singulier ! fit M. Didier de la Tour, en se penchant vers M. Péniot. Cette description correspond abso-

lument à celle que les médecins nous ont faites de la manière dont a été frappé le malheureux enfant inconnu qu'on a transporté à l'hôpital Saint-Autoine, et dont nous recherchons aussi l'assassin.

—Absolument ! répliqua M. Péniot, très préoccupé. On dirait que c'est la même main qui a agi, ou, en tout cas, la même arme qui a servi dans les deux circonstances !

—Nous reviendrons là-dessus plus tard ! fit M. Didier à voix basse.

Puis, plus haut :

—Comment vous expliquez-vous que l'assassin ait pu frapper sa victime, ici, à l'improviste ?

—La scène est très facile à reconstituer ! répondit Robert en se levant. Le comte sortait par cette porte. — il indiquait la porte de gauche, — pour aller gagner cette autre porte, — il indiquait la porte de la chambre de Jeanne, située en face, à droite. Le comte devait donc traverser ce salon dans sa longueur et passer nécessairement devant cette troisième porte, en face de la cheminée, qui donne sur une entrée ouvrant sur le corridor.

—Oui, en effet.

—Ceci étant admis, il est évident que l'assassin, quel qu'il soit, s'est embusqué derrière les draperies qui recouvrent cette troisième porte. Il a laissé le comte s'avancer de deux pas au-delà, puis étendant le bras, il l'a frappé d'un premier coup par derrière. Le comte, comme il arrive souvent, en pareil cas, avant de tomber aura tourné sur lui-même et présenté ainsi la gorge au deuxième coup du meurtrier. Aussi voyez, il est tombé là, en arrière, juste à ce point du tapis tout imbibé de sang, le haut du crâne tourné vers la porte...

—De la comtesse.

—C'est cela.

—Nous ferons ramener le corps tout à l'heure et nous le placerons où vous dites, pour reconstituer la scène. Mais vous l'expliquez avec une clarté merveilleuse, et c'est bien ainsi que les choses ont dû se passer.

—Un témoin oculaire ne serait pas plus concluant ! ajouta le substitut d'un ton étrange.

—Pour un médecin rien de plus facile. Tout parle ! répliqua Robert.

—“ Pour la justice aussi ! ” fit M. Didier de la Tour.

En ce moment la porte s'ouvrit et le brigadier parut.

—Le chef de la sûreté voudrait parler à monsieur le juge d'instruction, s'il est libre, dit-il.

—Il a découvert quelque chose ! pensa le magistrat instructeur.

—C'est bien, qu'il entre ! fit-il avec empressement. Monsieur Dauray, veuillez vous retirer une minute. J'aurai encore à vous parler et à vous faire signer votre interrogatoire.

XI.

On comprend sans peine l'effroyable coup reçu par madame Dauray, en lisant la lettre de Robert que nous avons reproduite. Elle aurait dû tomber foudroyée, morte elle-même. Mais l'amour maternel ne désespère pas ainsi et se cramponne avec une sorte de folie, là où nulle autre affection ne trouverait où se raccrocher.

“ Il sera toujours temps de mourir ! ” pensa-t-elle. Courons... peut-être arriverai-je à temps pour le trouver vivant, ou

pour recevoir son dernier soupir, s'il ne s'est pas tué du coup ; ou pour mourir sur son corps !

Madame Dauray avait reçu la lettre fort tardivement. Le commissionnaire ayant reçu vingt francs pour sa course, avec recommandation de ne remettre la missive qu'à minuit au plus tôt, était entré chez un marchand de vin. Là, rencontrant des camarades et enchanté de son aubaine, il avait bu, s'était attardé, se disant que pourvu que la lettre arrivât après minuit, c'était tout ce qu'il fallait. Il ne s'était donc présenté, rue Lafayette, au domicile du docteur, que vers les deux heures du matin.

Là, il avait perdu beaucoup de temps à parlementer avec la concierge qui ne voulait pas le laisser monter. Puis il avait fallu faire lever madame Dauray, qui, bien que ne dormant pas, s'était dé-habillée et couchée, dans la crainte, si son fils rentrait, qu'il ne la trouvât debout, ce qui aurait pu l'affliger. Il était donc environ trois heures du matin quand madame Dauray reçut la fatale nouvelle.

Soutenue par une fièvre étrange, galvanisée par ce qui aurait dû la briser, avec la rapidité et la sûreté de mouvement que donnent certaines exaltations où nous n'appartenons plus qu'au mobile, irraisonné souvent qui nous guide, elle s'élança, telle qu'elle était, tête nue, sans pardessus, hors de sa chambre, descendit l'escalier, demanda le cordon à la concierge, d'une voix qui sonnait creux, sans trembler, et se précipita dans la rue. Là, elle hâta une voiture qui passait à vide, monta dedans, donna l'adresse de l'hôtel de Noiville, rue de l'Université. Tout cela avec une rectitude automatique.

La voiture roula. La mère restait immobile. Pas une larme, pas une secousse nerveuse. Rien ! Une idée fixe : Arriver à temps, revoir son fils, vivant ou mort !

Tout à coup, elle tressaillit. Le fiacre s'était arrêté. Elle était arrivée !

Madame Dauray descendit, et se trouva devant la porte de l'hôtel de Noiville. Cette porte était gardée, à cet instant, par deux agents de police en uniforme.

Bien que l'assassinat fût commis depuis peu d'heures et qu'on se trouvât au milieu de la nuit, la nouvelle, on ne sait comment, s'en était déjà répandue. Aussi, y avait-il devant la grande porte cochère à deux battants, un petit rassemblement fort animé, où on discutait le fait, en le dénaturant et en le grossissant à plaisir, car on ne connaissait encore aucun détail.

Ce rassemblement arrêta l'élan de madame Dauray en lui barrant la route, et lui causa une douleur aiguë au cœur. Ce rassemblement ne voulait-il pas dire, à pareille heure, en face de cette maison : Un malheur est arrivé !

En même temps, au milieu du murmure confus des voix, elle distingua ces paroles :

—Ainsi, il est bien mort ! Vous en êtes sûr ?

—Absolument mort ! Il n'a pas poussé un cri, il est tombé foudroyé !

—Il est trop tard. C'est fini ! pensa la mère.

Et elle fendit la foule, sans s'inquiéter des résistances et des protestations, jusqu'à la porte, où elle se trouva en face des deux gardiens de la paix.

—On ne passe pas ! lui dirent-ils.

—Je suis “ sa ” mère ! répondit elle.

—La mère de qui !

—De celui qui est mort.

— Ah ! c'est différent ! fit un des deux agents après avoir consulté son camarade d'un coup d'œil. Entrez !

Ils lui firent place ; elle passa. Elle ne se rendait plus compte de ses actions.

Que fit-elle ? Que dit-elle ? Qui la conduisit ou lui indiqua le chemin ? Elle n'en sut jamais rien.

Bientôt elle se trouva dans une grande pièce sinistre, splennelle, riche aussi, où veillait une sœur grise, appelée sans doute du voisinage, auprès d'un lit vaste et superbe dont les rideaux étaient fermés.

Madame Dauray s'avança vers le lit d'un pas de spectre, ses cheveux blancs collés aux tempes par une sueur froide, les lèvres tremblantes de quelques paroles incohérentes marmottées à voix basse, les yeux fixes et un peu hagards.

Arrivée près du lit elle écarta les rideaux. Une forme rigide était étendue là. Les médecins avaient fini leur besogne. Le corps de Gérard de Noiville reposait dans sa raideur cadavérique, recouvert d'un drap qui cachait ses traits.

La mère saisit le drap doucement, d'une main presque caressante, comme si elle eût craint de réveiller celui qui était là, dormant du sommeil éternel, le souleva, pencha sa tête livide près de cette autre tête qui, certes, n'était guère plus livide.

Mais, aussitôt, elle se rejeta en arrière, laissant retomber la draperie soulevée, recula, hagarde, éperdue, en criant :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est monsieur le comte Gérard de Noiville qui vient d'être assassiné, répondit la religieuse surprise et scandalisée.

— Et ! que m'importe ? fit la mère avec une sorte de dédain farouche. Où est mon fils ?

— Votre fils ?

— Oui, Robert. L'autre mort !

— Je ne le connais pas. J'ignore...

— Robert... le docteur Dauray ! répéta machinalement madame veuve Dauray.

— M. le Dr Dauray ? .. Il me semble, en effet, madame, avoir entendu prononcer ce nom. N'est-ce pas un des deux médecins qui ont, tout à l'heure, inspecté le corps ?

— Il était là ? Quand ?

— Mais il n'y a qu'un instant.

— Vivant ?

— Certainement, madame. Il n'y a pas d'autre mort ici que monsieur le comte !... Et c'est bien assez triste, bien assez tragique !

— Vivant ! Vivant ! balbutia la pauvre mère.

Ses yeux tournèrent dans leurs orbites, ses bras battirent l'air, et elle roula sur le parquet.

Cette fois, la commotion l'avait terrassée. Cependant, elle n'était pas réellement évanouie. Aux premiers attouchements de la sœur, elle revint à elle, se redressa, regardant autour d'elle, ne sachant plus où elle était, ni ce qu'elle était venue faire.

Tout à coup, elle reprit possession d'elle-même.

— Où est-il ? où est Robert ? où est mon fils ? demanda-t-elle.

— Il doit être avec monsieur le juge d'instruction ; on l'a fait appeler pour déposer, répliqua la sœur qui, sans comprendre, était cependant touchée à la vue de cette douleur effrayante.

— Où cela ?

— A côté ! Voici la porte, mais elle est interdite pour le moment. Passez par le corridor.

Madame Dauray bondit. Elle n'avait plus d'âge. Le poids de ses soixante hivers avait disparu. Elle courait, elle volait.

Pour la seconde fois, elle alla se heurter contre deux agents, ceux qui se trouvaient à la disposition du substitut et se tenaient à l'entrée de la petite pièce précédant le salon occupé par les magistrats instructeurs. Ils voulurent l'arrêter, ayant ordre de ne laisser pénétrer personne.

— Mon fils ! Robert ! Robert ! cria-t-elle.

Robert, qui venait de quitter le juge d'instruction pour faire place au chef de la sûreté, entendit cette voix, ces cris.

Il devint livide. Il se rappela tout à coup sa mère, la lettre qu'il lui avait adressée, tout ayant disparu dans la stupéfaction causée par la mort du comte. Il s'élança vers celle qui l'appelait, écarta les agents ; et la pauvre femme, tombant dans ses bras, il lui dit, en la serrant comme un fou :

— Pardon ! grâce ! Rassure-toi... C'est moi !...

Mais madame Dauray ne répondit pas, ne bougea pas, ne rendit pas ses baisers à son fils. Il desserra ses bras pour la regarder. Elle roula sur le tapis.

Dans sa chute, un papier sortit de sa poche et alla tomber aux pieds du juge d'instruction qui venait s'informer de la cause de ces cris parvenus jusqu'à lui. Il ramassa vivement le papier sans que Robert s'en aperçut.

XII.

Nous avons dit que le chef de la sûreté avait fait demander à monsieur Didier de la Tour la permission de s'entretenir avec lui un instant, et que le juge d'instruction, se hâtant d'obtempérer à cette demande, avait fait retirer Robert, le priant de se tenir à la disposition de la justice, dans la petite pièce d'entrée qui précédait le salon, celui-là même où Prosper, conduit par Désiré, avait attendu sa victime.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? fit vivement M. Didier en s'adressant à l'agent de la sûreté, dès que Robert eût quitté le salon.

— Un indice !

— Ah ! s'écria le substitut. De nature à nous éclairer ?...

— Sur un point, je le crois, répliqua l'agent.

— Qu'avez-vous découvert ?

— Ceci : Il existait dans le jardin, au fond, une porte bâtarde dont on ne nous avait point parlé, et qui ouvre sur la rue de Verneuil.

— En effet, cela est important.

— Mais ce n'est pas tout !

— Voyons, parlez !

— Sur le mur, en dedans, près de cette porte, j'ai relevé la trace d'une main ensanglantée.

— Vous en êtes sûr ?

— On compterait les doigts.

— Voilà qui est très grave !

— C'est donc par là que l'assassin serait sorti après avoir commis le crime ?

— Je suppose, j'en ai même la certitude.

— Comment cela ?

— J'ai fait appeler aussitôt Alexandre, le valet de chambre du comte, et je lui ai demandé où était la clef de cette porte, car je dois faire observer à ces messieurs que cette porte était parfaitement fermée et que les deux verrous intérieurs qu'elle possédait étaient soigneusement poussés. Alexandre me déclara

que cette porte ne servait qu'aux allées et venues du jardinier et que la clef restait toujours accrochée à l'office, en un endroit qu'il me désigna.

—Eh bien ?

—Vérification faite la clef ne s'y trouvait point.

—Voilà qui est fort clair, interrompit le substitut.

—Qui peut avoir pris cette clef ? demandai-je au valet de chambre.

—Ce ne peut être que le jardinier qui l'aura emportée par mégarde, me répondit-il. Cela lui arrive quelquefois.

—Quand le jardinier est-il venu en dernier lieu ?

—Avant-hier.

—Faites chercher cet homme.

—Il demeure, 25 rue Jacob, tout à côté.

Un quart d'heure après, il était en ma présence.

—Et c'était lui qui avait la clef ? interrogea vivement le juge d'instruction.

—Oui, monsieur.

—Le soupçonnez-vous de complicité ?

—Nullement. C'est un brave homme, autant que j'ai pu en juger. Il m'a juré ses grands dieux que la clef ne l'avait pas quitté ! Qu'elle n'était pas sortie de chez lui, et je suis porté à le croire. Du reste, on fera une enquête discrète et approfondie sur cet homme.

—Bien ! Ne le perdez pas de vue. Continuez.

—Il m'a remis la clef en question, poursuivit Robinet, et j'ouvris la porte avec précaution.

—La serrure jouait bien ?

—Parfaitement. Elle n'a pas été forcée.

—Y aurait-il une seconde clef ?

—Tous les gens de la maison affirment que non.

—Alors, ou c'est cette clef qui aurait servi, ou une autre clef, celle là est fautive.

—Je le crois. D'autant plus qu'une fois la porte ouverte, je sortis dans la rue... et...

—Et ?

—De l'autre côté de la porte, près de la serrure, je relevai d'autres traces de sang... celles-là moins fortes, moins nettes, mais très visibles, néanmoins.

—Donc...

—Donc, monsieur, il n'y a aucun doute. C'est par là que l'assassin s'est enfui après avoir frappé la victime. Il s'est appuyé contre le mur, dans un moment de faiblesse ou de trouble. Il a ouvert la porte, il est sorti, il l'a refermée, et il a filé !

—Ou il est revenu tout simplement par la grande porte ? répliqua monsieur Didier de la Tour d'un accent qui ne laissait aucune hésitation sur le fond de sa pensée.

—Vous soupçonnez quelqu'un ? demanda le chef de la sûreté.

—Je ne soupçonne pas. Je tiens le coupable. Mais, cependant, deux mots encore. Je désirerais savoir combien il faut de temps pour venir de la rue de Verneuil à la grande porte de la rue de l'Université.

—Je m'en suis assuré. J'ai fait ce trajet pour voir, si, par hasard, je ne recueillerais pas quelque indice.

—Vous êtes un homme habile et intelligent, monsieur. Et combien faut-il de temps ?

—Suivant la rapidité de la marche, de quatre à six minutes.

—Parfait ! fit Didier de la Tour.

Il se retourna vers le substitut.

—Le docteur Dauray a déclaré que le comte était mort depuis dix minutes, lorsqu'il est arrivé près de lui. Il s'est écoulé, d'après son propre aveu, cinq minutes entre le moment où il a frappé à la porte et le moment où il est entré ici. D'autre part, la comtesse déclare qu'elle n'a pas appelé immédiatement, qu'elle a attendu quelques instants. Le temps nécessaire pour que l'assassin revint de la porte de la rue de Verneuil, par laquelle il était sorti, jusqu'à la porte de la rue de l'Université, par laquelle il est rentré audacieusement. La comtesse avait tenu sa fenêtre ouverte pour guetter son retour. Elle l'a refermée, et c'est alors qu'elle a appelé au secours. Tout cela n'est-il pas limpide, monsieur Penissot ?

—Hélas ! que trop ! fit le substitut tristement. Aucune hésitation n'est plus permise.

—Ce serait donc la comtesse et le docteur Dauray, s'écria le chef de la sûreté surpris.

—Oui, monsieur. Un dernier mot. Etes-vous bien certain que la clef du jardinier n'a pas servi ?

—Très certain, monsieur le juge d'instruction. Et voici pourquoi. L'assassin avait les mains couvertes de sang. Or, la clef qui lui a servi doit porter des traces saignantes.

—A moins qu'on ne l'ait lavée.

—Justement ; mais la clef du jardinier n'a pas été lavée, je m'en suis assuré en l'inspectant soigneusement.

C'est en ce moment que la voix désespérée de madame veuve Dauray appelant son fils parvint aux oreilles des magistrats réunis dans le salon, et que M. Didier de la Tour, ouvrant la porte de communication, arriva juste à temps pour voir madame Dauray perdre connaissance et pour ramasser le papier qui s'échappait de la poche de sa robe.

XIII.

En voyant madame Dauray sans connaissance, étendue sur le parquet, Robert poussa un cri déchirant et, s'agenouillant près du corps de sa mère, restant un décimètre, même à travers l'immensité de sa douleur et les morsures du remords, car à présent il se rappelait, il comprenait l'horrible coup que sa lettre avait dû porter à la pauvre femme. Robert, disons-nous, avant de la relever, porta la main au cœur pour savoir s'il battait encore.

Pendant ce temps, M. Didier de la Tour, après avoir ramassé le papier qui avait roulé sur le parquet, s'élançait à son tour près de madame Dauray, afin de la relever, attendri presque, malgré la sévérité de son caractère, par la vue de ce visage de mère encadré de cheveux blancs.

—Le cœur bat imperceptiblement, dit enfin Robert, en se retournant vers le juge d'instruction. Ce n'est qu'un évanouissement. Mais la secousse morale a été trop forte...

—Que faut-il faire ? demanda monsieur Didier.

—M'aider à la transporter sur un canapé.

Les deux hommes soulevèrent la pauvre femme, et, rasant dans le salon, la déposèrent sur un petit canapé près d'une fenêtre.

—Qu'est-ce donc ? interrogea le substitut en voyant ce qui se passait.

M. Didier de la Tour posa un doigt sur ses lèvres.

M. Penissot et le chef de la sûreté comprirent qu'on leur recommandait le silence, et s'éloignèrent de quelques pas, sans quitter la pièce, se demandant ce que signifiait cette nouvelle péripétie et ce qu'il allait en ressortir.

Robert, lui, ne voyait plus que sa mère, ne pensait plus qu'à elle.

—Pas trop haut, la tête, disait-il au juge d'instruction. Otez ce coussin, ouvrez la fenêtre... Bien, maintenant, il faut la desserrer, puis lui faire respirer des sels, du vinaigre, n'importe quoi ayant une odeur violente et acide... Ah ! je suis un misérable !

Au fur et à mesure qu'il parlait, le magistrat accomplissait ses ordres. Sans hésiter ni raisonner, il relevait le coussin, pour que la tête ne fut pas trop haute, ouvrait la fenêtre pour que l'air frais baignât le visage et remplît les poumons de la malade, envoyait un des agents à la cuisine, d'où il revenait avec une bouteille de vinaigre. La force des choses venait, pour un moment, de renverser la situation. Il n'y avait plus un accusé devant un juge de qui dépendait sa liberté et qui allait prononcer sur son sort. Il n'y avait qu'un médecin qui ordonnait, et d'autres hommes qui obéissaient à ses prescriptions.

Pendant ce temps, Robert avait ouvert le corsage, desserré le corset et les coulisses des jupons. Quand il eût fini, on lui présenta le vinaigre réclamé par lui. Il en fit respirer quelques gouttes à sa mère, lui en frotta les tempes et le creux des mains. Il ne parlait plus, s'ab-ordant dans ses soins, suivant d'un oeil observateur l'effet produit.

Quant à Didier de la Tour, voyant qu'on n'avait plus besoin de lui et que le docteur suffisait à la besogne, il avait regagné sa place, près d'une table au milieu du salon, s'y était assis et lisait avec un vif intérêt le papier roulé, au moment où madame Dauray perdait connaissance ; lequel papier n'était autre que la lettre adressée par Robert à sa mère.

Quand il eut terminé, il passa la lettre au substitut et à l'agent de la sûreté, qui la lurent avec le même intérêt évident.

Si l'on trouvait, par hasard, le procédé peu délicat, nous répondrions que la justice n'a point de ces scrupules ; que, pour les trois hommes réunis là, Robert était un coupable, tout au moins un "prévenu," et qu'ils se croyaient absolument dans leur droit de prendre connaissance de toute pièce pouvant les mettre sur le chemin de la vérité et lever les derniers doutes, bien faibles, il faut l'avouer, qui eussent pu rester dans leur esprit, au sujet de la culpabilité de Robert. Or, en jetant les yeux sur cette lettre, les premiers mots avaient appris au juge d'instruction qu'évidemment là se trouvait renfermé le secret de la conduite de l'accusé et peut-être des aveux précieux.

Durant cinq minutes, il régna un grand silence. Robert prodiguait à sa mère les soins de son art sans penser à autre chose, ni détourner même son regard. Enfin, madame Dauray poussa deux ou trois soupirs profonds, agita faiblement les membres, puis ouvrit les yeux. Elle était sauvée !

—Mère ! mère ! balbutia Robert en s'agenouillant près du coupé, en approchant son visage de celle qu'il avait manqué de tuer, et en serrant dans ses mains brûlantes les poignets encore glacés de la pauvre femme. Mère ! mère ! c'est moi ton fils... ton Robert... n'aie plus peur. Je suis vivant, bien vivant. Oh ! pardonne-moi l'effroyable douleur que je t'ai causée... pardonne-moi surtout de t'avoir oubliée. C'est infâme ! je le sais. Mais que veux-tu ? je n'avais pas bien ma raison à moi. Depuis huit jours, je ne sais plus comment je vis, ni même si je pense, je ne m'appartiens plus ! j'appartiens à une idée fixe ; à une douleur lancinante et continue qui m'ôte l'usage de ma raison, la direction de mes actes.

—Mon fils, murmura seulement madame Dauray. Et elle colla ses lèvres pâlies sur le front enfiévré du docteur.

Pas un reproche ne brillait dans son doux regard maternel. Elle avait son fils ! Il était là, vivant, près d'elle ! Que lui importait le reste ? Se le rappelait-elle seulement ? Ou si elle se le rappelait, c'était uniquement pour comparer son horrible agonie passée à la joie présente, qui avait failli la rendre folle ou à jamais insensible.

Le substitut, le chef de la sûreté, le juge d'instruction, avaient fini de lire. Ils écoutaient, maintenant. Ils écoutaient et, sur un signe du docteur, le secrétaire avait repris la plume et sténographait toutes les paroles du docteur, toutes les paroles de sa mère.

Lui, Robert, n'en savait rien. Il ne savait plus où il était, ni qu'il y avait là des oreilles qui entendaient les mots sortis de son cœur, ni qu'il pouvait se perdre en suivant le délire de son désespoir et de ses remords.

Madame Dauray non plus ne voyait rien.

La justice voyait voyait tout et enregistrait tout.

—Oui, mère, reprenait Robert, j'ai été infâme, lâche, de t'oublier en voulant me tuer ; de t'oublier encore, lorsque je renonçai à mon affreux projet de suicide. J'aurais dû te prévenir, courir à toi, tout d'abord, je le sais ! je le comprend ! Mais j'étais fou, je te le répète. Depuis huit jours, je ne dors plus. C'est à peine si j'ai mangé. La fatigue me brisera tout à l'heure et me laissera sans force, quand ma fièvre sera tombée. Oh ! ma mère, ne doute pas de mon affection pour toi. Pour toi, je ferais tout, tout, pour toi je mourrais ! mais je ne pouvais vivre en perdant Jeanno ! Elle était devenue tout mon cœur et toute mon existence. Elle perdue, mon cœur cessait de battre et mon existence finissait, comme la lumière s'éteint quand le soleil disparaît derrière l'horizon. Vois-tu, j'étais fou ! Il me fallait mourir, ou j'aurais été capable d'un crime. Moi, vivant, jamais elle n'eût été à lui !

—Pauvre enfant ! interrompit la mère. Oui, je sais ce que tu souffrais ! Je sais ce que certaines jalousies ont d'horrible. J'ai assisté à ton calvaire. J'ai vu ta sueur de sang. Pas une de tes angoisses ne m'a échappé. Et je me maudissais de mon impuissance à te consoler, à te guérir. Crois-le bien, pas une minute je n'ai douté de ton cœur, de ton affection, en recevant cette abominable lettre. Tu me tuais en te tuant. C'est pour cela que je te pardonnais. Je n'aurais pas eu longtemps à souffrir. Je t'aurais vite rejoint. Cela était même plus doux peut-être, que d'assister, désormais à ta longue agonie de chaque jour. Car je te connais, tu ne l'aurais pas oublié. Tu ne te serais pas consolé. Tu aurais, je le sais, saigné d'une éternelle blessure au cœur. Mais tu vis ! Oh ! que je suis heureuse ! Tu es près de moi ! Et je lis dans tes yeux que le désespoir est fini ! Que l'espérance est revenue ! Ce n'est point la résignation, non, qui met cette fièvre dans tes beaux yeux, qui illumine ton front. Tu n'es plus le Robert de ces temps derniers, qui maudissait la vie, qui marchait la tête penchée, le regard fixe, semblable à un automate, absorbé dans une douleur que rien ne peut soulager, dont rien ne peut distraire.

—Tu ne te trompes pas, mère.

—Qu'est-il donc survenu ?

—Tout !

—N'est-elle plus perdue pour toi ?

—Non !

—Le mariage ne s'est pas accompli ? Si, pourtant la lettre.

—Le mariage s'est accompli, mère ; mais il n'y a plus de mari !

—Plus de mari ! Le comte ?...

—Il est mort !

—Mort ! mort ! répéta madame Dauray.

Tout à coup elle tressaillit.

—Oui, oui, je me rappelle, maintenant, fit-elle avec un frisson ; ce rassemblement, ces gens qui parlaient, cette grande chambre, cette sœur qui priait, sous un drap blanc, ce corps raidi, que je prenais pour le tien ! C'était monsieur de Noiville !

—Oui, mère !

—Il s'est tué ?

—Non, on l'a assassiné !

—Qui donc ?

—Que nous importe. Il est mort ! Jeanno est veuve avant d'avoir été épousé ! Je vis, tu es près de moi, tu m'as pardonné, je te serre dans mes bras. Oh ! l'existence est bonne, va mère !

—Mon Dieu ! vous avez exaucé mes prières ! murmura madame Dauray.

En ce moment, on frappa sur l'épaule du docteur. Il se retourna et aperçut monsieur Didier de la Tour.

—Que me voulez-vous ? s'écria Robert étonné, se rappelant enfin où il était et qu'il n'était pas seul.

—Madame votre mère peut se passer à présent de vos soins. La voilà rétablie... On vous demande dehors.

—Où cela ?

—Monsieur va vous conduire.

Et le juge d'instruction désignait le chef de la sûreté.

—Tu me quittes, Robert ? fit sa mère avec angoisse, en se soulevant et en essayant instinctivement de le retenir.

—Oh ! pour peu de temps, madame, se hâta d'ajouter le substitut, avec une nuance marquée de respect et de sympathie douloureuse.

—Embrassez votre mère, monsieur ! ajouta-t-il à voix basse.

Robert saisit la pauvre femme dans ses bras, la couvrit de baisers.

—Reste bien tranquille, lui dit-il ; je reviens tout de suite.

L'agent de la sûreté l'entraîna, Tous deux sortirent. Ils traversèrent la pièce d'entrée et se trouvèrent dans le corridor.

Sur un signe de celui qui l'accompagnait, quatre agents entourèrent Robert et le saisirent vivement. Robert voulut se rejeter en arrière, ouvrit la bouche pour crier ou interroger. Il ne comprenait pas.

—Pas un cri, pas un mot, monsieur ! lui dit sévèrement le chef de la sûreté. Votre mère pourrait vous entendre. Et pas de résistance, elle serait inutile !

—Que me veut-on ? balbutia Robert, plus livide qu'un cadavre.

—En vertu d'un mandat que vient signer monsieur le juge d'instruction, je vous arrête comme accusé d'assassinat sur la personne du comte Gérard de Noiville, de complicité avec sa femme.

—Moi ! Elle !

Il resta un moment foudroyé.

—Où me mène-t-on ? reprit-il enfin, presque froidement.

—Chez vous, d'abord, pour une perquisition. Ensuite au dépôt.

—Monsieur, ne dites rien à ma mère aujourd'hui, reprit le malheureux jeune homme d'une voix où tremblait toute sa ten-

dresse filiale qui dominait, en cet instant terrible, même ses plus cruelles émotions. Elle est encore trop faible ! Toutes ces émotions finiront par la tuer !

—Soyez sans crainte. On lui cachera la vérité le plus longtemps possible.

L'agent fit un nouveau signe. Les quatre gardiens de la paix s'éloignèrent, emmenant le docteur.

Un quart d'heure après, Jeanno d'Esparre, devenue comtesse de Noiville, quittait l'hôtel, dans une voiture requise à cet effet, en vertu d'un second mandat d'arrestation, signé de Dolier de la Tour, qui, resté sur le théâtre du crime, faisait poser les scellés et en constituait le valet de chambre du comte gardien responsable.

XIV

Après avoir refermé derrière lui la porte de la rue de Verneuil, cette porte sur laquelle le chef de la sûreté avait relevé les traces de son passage sanglant, Prosper Martin avait fui rapidement dans la direction où il savait que l'attendait une voiture gardée par Julie.

Le misérable ne courait pas, cependant. Il marchait sur tout du pas incertain d'un homme ivre. Et c'était bien, en effet, une véritable ivresse qui troublait sa démarche et son cerveau : l'horrible ivresse du sang versé !

A travers la confusion de ses idées, au milieu de ses terreurs, car c'était la peur qui dominait en lui, sentant que désormais il vivrait avec la vision lugubre de l'échafaud, une sorte d'instinct le guidait vers l'endroit du rendez-vous convenu. Il y arriva un peu d'instants.

La nuit était encore complète, et la voiture attendait, près d'un angle particulièrement sombre, le plus loin possible de tout bec de gaz.

Cependant en s'approchant, Prosper reconnut la figure pâle de sa fiancée, encadrée dans la portière et qui le regardait venir. Cela lui redonna un peu de courage, et il s'élança, en deux bonds, heureux d'échapper à la solitude, de revoir un visage ami, de se retrouver près de quelqu'un de connu et de sympathique.

—Monte ! fit Julie à voix basse, en l'attirant dans l'intérieur du fiacre. Le cocher dort, c'est une chance ! Il ne te verra pas. Blottis-toi dans ce coin, et garde un profond silence.

Prosper obéissait machinalement. Lorsqu'il fut installé dans le coin le plus obscur, où il se fit le plus petit possible. Julie, ouvrant la vitre du devant, toucha de sa main fine le bras du cocher. Celui-ci se réveilla lentement et bredouilla d'une voix pâteuse, et d'une langue alourdie par le sommeil :

—Voilà, bourgeois ! voilà !

Il ne se rappelait plus où il était, ni qui il conduisait.

—Rue Cadet, à l'entrée de la rue Lafayette, lui dit la jeune femme d'une voix brève. Un peu vite ! Il y aura un bon pourboire.

Cette promesse parut réveiller complètement l'automédon, qui lança, pour toute réponse, un mauvais coup de fouet à son cheval. La voiture partit.

—Eh bien ? fit Julie à l'oreille de Prosper.

—C'est fait ! balbutia-t-il avec un frisson.

—Il est mort ? reprit elle, néanmoins, la gorge brusquement desséchée.

—Oh ! oui. Il doit l'être. Deux blessures, qui ne pardonnent pas. Mes études de médecine m'auront toujours servi à cela ! murmura-t-il.

— Nous sommes vengés ! répliqua Julie. Personne ne t'a vu.

— Non !

— Ne peut-on te soupçonner ?

— Oh ! non !

— Et Désiré ?

— Il est là-bas ! Les mesures étaient bien prises. Tout était préparé, prévu par lui, il est impossible qu'on me soupçonne !

Prosper répétait plusieurs fois cette phrase avec une monotonie stupide, en homme obsédé d'une idée fixe.

Jusqu'aux environs de la rue Calet, Julie n'ouvrit plus la bouche, et Prosper ne tarda pas à tomber dans un silence morne. Mais, au moment où ils approchaient du but de leur course, Julie se pencha de nouveau à son oreille, et lui dit vivement :

— Le cocher dormait. Il ne t'a pas vu monter. Il faut qu'il ne te voie pas descendre, qu'il ignore qu'il a chargé un homme près de la rue de Verneuil.

— Comment faire.

— Je sauterai à bas de la voiture. Je lui donnerai de l'or à changer. Pendant qu'il se penchera vers la lanterne, tu t'esquiveras sans bruit par la portière opposée, que tu vas ouvrir d'avance et que tu maintiendras avec la main. Puis, une fois hors du faoe, tu fieras vers la rue Rochechouart.

— Compris !

— Je t'y rejoindrai.

Tout se passa comme l'avait indiqué Julie.

Prosper put se glisser silencieusement hors de la voiture, à la faveur de la nuit, pendant que la jeune fille occupait l'attention du cocher, et s'éloigna suffisamment pour que ce dernier, s'il l'apercevait, le confondit avec un pavant quelconque regagnant tardivement son domicile.

Quelques minutes plus tard, Julie rejoignait le meurtrier, et tous deux, d'un pas précipité, gagnaient son domicile de l'avenue Trudaine. Dès qu'ils furent parvenus chez elle, elle alluma une bougie. Les deux complices alors se regardèrent et purent se voir nettement pour la première fois depuis le crime accompli. Tous deux tressaillirent en se voyant.

Julie était livide, et cette lividité révélait, malgré l'apparent sang froid de ses actes et de ses paroles, l'état d'angoisse de son âme. Et la vue de cette terreur profonde empreinte sur le visage d'une femme dont il connaissait la résolution parfois farouche et l'énergie peu commune, rendit plus frappante encore pour le misérable l'horreur de son crime, plus saisissant le danger suspendu, désormais, sur leur têtes coupables.

Quant à lui, il était hideux à voir. Aussi pâle que Julie, de larges éclaboussures de sang couvraient son visage, ses mains, ses vêtements. Ses cheveux en désordre pendaient le long de ses joues blémies : un tremblement agitait ses lèvres crispées de quelque rictus sinistre ; ses yeux brillaient, hagards, inquiets et fuyants. Il avait, à la fois, l'air vil, lâche et féroce.

Le misérable, maintenant, se sentait pris d'une étrange faiblesse. Ses nerfs s'étaient détendus. Il éprouvait une immense lassitude ; il avait soif d'un mot de sympathie, d'un geste bienveillant, d'un regard qui lui dit qu'il n'était pas un objet d'horreur pour l'univers entier, étant de ces êtres vicieux et capables, sous l'entraînement de quelque passion, d'actes bien au-dessus de la réalité de leur énergie.

Ce mot, ce geste, ce regard, il les attendait, et les implorait de Julie. Mais celle-ci, en le voyant ainsi, avait brusquement ressenti une sorte de nausée. Quelque chose en elle, d'ins-

tinot, sans qu'elle l'analyât ou s'en rendit compte, se révoltait, non pas contre le crime, mais contre la laideur du crime ! Elle ressentait, maintenant, à la vue de Prosper, ce qu'elle avait ressenti à la vue de Désiré lorsqu'il était venu raconter le succès de sa tentative de meurtre contre Jeanne d'Esparre : un immense dégoût. Elle voulait bien de l'assassin ; mais l'assassin lui répugnait, alors même qu'elle l'avait poussé en avant et qu'elle devait profiter du crime.

— Je t'ai vengé ! balbutia Prosper. C'est pour toi que j'ai frappé, pour te rendre riche ! Est-ce ainsi que tu me remercies d'avoir joué ma tête ? poursuivit Prosper, étonné de l'aspect rêveur, dédaigneux et presque menaçant de la jeune fille.

Et il fit un pas vers elle.

— Vous avez l'air d'un boucher ! lui répondit-elle en se reculant. Regarde donc !

Il baissa les yeux et vit le sang dont il était couvert.

— Oh ! fi ! en frissonnant.

— Il faut faire disparaître tout cela !

— Oai, oui, vite.

— Venez !

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

DÉMÉNAGEMENT

Au premier mai prochain, le **FEUILLETON ILLUSTRE** déménagera au No. 475 rue Craig (en haut) vis-à-vis la rue St. Gabriel.

Si, à cette date, le **FEUILLETON ILLUSTRE** ne paraissait pas au jour habituel, nous prions nos lecteurs de ne pas trop s'impatienter, car ce retard serait causé que par le trouble du déménagement, et ne se prolongerait tout au plus une couple de jours.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1883, et les files complètes (brochées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (le 1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880 — *Le Colporteur Bandido, La Duchesse de Nemours, Les deux Jumeaux, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marcey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gouloiseries honnêtes.* — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers numéros mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Échappé de la Bastille ou Ezeki l'empoisonneur.* — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Ezeki l'empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle de Ciquetière, L'Épave de Sanglant, La Fille de Marguerite.* — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière.* — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & OIK, Éditeurs,

Boîte 1986.

17 rue Ste-Thérèse.